



# HANDICAP ET MÉDIAS

**Guide pour un traitement de la problématique  
du handicap dans et par les médias**



Ce document a été produit avec le soutien de la



**COOPÉRATION  
AUTRICHIENNE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT**





À travers une communication positive basée sur les droits, les professionnels de la communication ont le pouvoir de changer les comportements et combattre les préjugés sur le handicap. Ils montrent, par exemple, que Roukiatou (à droite) n'est pas une victime, mais un membre à part entière de sa famille, de sa communauté et de la société avec, comme tout être humain, des qualités et défauts, des droits et du potentiel.

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>I Stéréotypes</b> .....	6
A Les stéréotypes négatifs et d'ordre surnaturel.....	6
B Les stéréotypes positifs.....	6
C Conséquences de ces stéréotypes .....	6
D L'auto discrimination .....	7
<b>II Terminologie</b> .....	8
A Définitions .....	8
B Les grandes catégories de déficiences .....	9
<b>III Modèles d'approche du handicap</b> .....	11
A Le modèle médical .....	11
B Le modèle caritatif ou traditionnel .....	11
C Le modèle social .....	11
<b>IV Production et utilisation d'images sur le handicap</b> .....	12
<b>V Recommandations</b> .....	12
A Recommandations aux journalistes .....	12
B Recommandations aux Organisations de Personnes Handicapées (OPH) .....	14
<b>Références &amp; ressources</b> .....	15
<b>Remerciements</b> .....	15

## A PROPOS DE CE GUIDE

---

Ce guide a été produit par LIGHT FOR THE WORLD dans le cadre de la formation « Handicap et Médias » destinée aux journalistes et aux Organisations de Personnes Handicapées (OPH) dans le but d'aider les professionnels des médias à mieux traiter la question du handicap.

L'une des principales causes de l'exclusion des personnes handicapées dans nos sociétés est la persistance de pensées discriminatoires. Les médias ont un rôle important à jouer pour changer ce regard, notamment en publiant régulièrement des reportages factuels et objectifs. Le présent document a pour but de fournir

les informations de base aux médias pour traiter la question du handicap de manière positive et inclusive.

Ce guide a été rédigé et édité par Matthieu Bron (Producteur audiovisuel/Réalisateur – Consultant media/Formateur) en collaboration avec Nathalie Ilboudo (Juriste – Handicap Solidaire Burkina Faso – Co formatrice), Clément Bihoun (Chargé de communication – LIGHT FOR THE WORLD Burkina Faso), Elie Bagbila (Représentant National – LIGHT FOR THE WORLD Burkina Faso), Jess Blijkers (Coordinatrice de Programme au Burkina Faso – LIGHT FOR THE WORLD Autriche).

**Dans son article 8,  
la convention des Nations Unies  
relative aux droits  
des personnes handicapées précise que :**

« Les États parties s'engagent à prendre des mesures immédiates, efficaces et appropriées en vue de combattre les stéréotypes, les préjugés ... concernant les personnes handicapées ».

Dans cette optique, les États parties doivent « promouvoir une perception positive des personnes handicapées et une conscience plus poussée à leur égard », notamment en encourageant « tous les médias à montrer les personnes handicapées sous un jour conforme à l'objet de la présente Convention ».



## I – STÉRÉOTYPES :

Comprendre les stéréotypes envers les personnes handicapées permet de les éviter afin de proposer une image constructive basée sur la réalité.

On peut distinguer 3 grandes catégories de stéréotypes :

### A – Les stéréotypes négatifs et d'ordre surnaturel

Ils entraînent l'exclusion, l'abus et même l'hostilité envers les personnes handicapées.

1. **Une victime :** La personne handicapée est représentée comme une personne vulnérable, souffrante, incapable, dépendante, sans défense, etc.
2. **Un être négatif :** On attribut à la personne handicapée des traits psychologiques négatifs. Elle est vue comme une personne méchante par nature, quelqu'un qui a de mauvaises intentions.

3. **Un être avec une dimension surnaturelle :** Le handicap est interprété sous l'angle religieux ou surnaturel. Selon le contexte socioculturel et les croyances locales, le handicap peut être vu comme un don ou une punition de Dieu. Des pouvoirs magiques ou maléfiques sont attribués à la personne handicapée.

### B – Les stéréotypes positifs

Ces stéréotypes sont plus difficiles à reconnaître car ils s'inscrivent généralement dans des démarches apparemment bien intentionnées.

1. **Le « super héros » :**  
la personne handicapée est représentée uniquement comme quelqu'un qui surpasse son handicap et réalise des actions extraordinaires (dans les domaines du sport, intellectuel, de la musique, etc.).

2. **Le héros au quotidien :**  
La personne handicapée est vue seulement comme modèle d'inspiration parce qu'elle réalise ses activités quotidiennes et/ ou professionnelles « malgré son handicap ».

### C – Conséquences de ces stéréotypes

Les stéréotypes négatifs et ceux qui font appel au surnaturel n'ont aucun fondement dans la réalité. Ils entraînent l'exclusion, l'abus et même l'hostilité envers les personnes handicapées. Focaliser uniquement sur la vulnérabilité

ou le dépassement du handicap signifie que les personnes handicapées sont définies à travers leurs déficiences. Ces stéréotypes véhiculent une image partielle de la personne handicapée en excluant ses autres qualités et dé-



fauts. En conséquence, elles ne sont pas vues et reconnues pour ce qu'elles sont en tant que personne. Les stéréotypes qui mettent l'accent sur la victime ou le héros font que les personnes handicapées manquent de rôles modèles réalistes auxquels s'identifier. De plus ils ont tendance à culpabiliser d'autres personnes handicapées qui n'arrivent pas à surmonter leurs obstacles au quotidien – par exemple, en les considérant comme «manquant de volonté» – sans tenir compte des difficultés réelles auxquelles ils sont confrontés, ou le manque d'aide auquel ils font face. Dans les médias, représenter la personne handicapée comme «super héros» ou «victime» est souvent exploité pour générer un effet dramatique, émotionnel ou sensationnel, au dépend d'informations factuelles et constructives.

## **D – L'auto discrimination**

La personne handicapée est influencée par l'image renvoyée par son environnement social. Si cette image est négative, la personne handicapée risque de s'entourer de complexe d'infériorité et d'inutilité.

### **Note sur la situation spécifique des femmes et des enfants handicapés :**

Des études ont montrés que les enfants handicapés – en particulier ceux avec un handicap intellectuel – sont environ 4 fois plus susceptible d'être victime de violence. Les femmes handicapées sont elles aussi doublement vulnérables et doublement discriminées : en tant que femmes, de part leur position sociale, et en tant que femmes handicapées. Elles sont beaucoup plus à risque d'être victime de violence, notamment domestique et sexuelle.



## II – TERMINOLOGIE

Le langage et les mots utilisés pour parler du handicap ont un impact direct sur la manière dont les personnes handicapées sont vues et traitées par la société. Utiliser un langage qui met l'accent sur la personne plutôt que le handicap participe à lutter contre la stigmatisation et favorise l'inclusion.

### A – Définitions

#### Personne handicapée :

«Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres». (Convention relative aux droits des personnes handicapées).

#### La déficience ou l'infirmité

Elle correspond à toutes modifications de la structure et du fonctionnement de certaines parties de l'organisme, provoquées par une maladie, un accident ou une malformation congénitale. Une perte ou une anomalie constatée sur tout ou une partie du corps humain, par suite de maladie, d'accident ou à la naissance.

*Exemple.* Une personne qui a perdu la motricité des membres inférieurs à la suite d'une maladie comme la poliomyélite



### **L'incapacité ou l'invalidité**

Correspond à toute réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon considérée normale.

*Exemple.* Une personne aveugle est dans l'incapacité de lire un livre qui n'est pas écrit en braille, ou sans l'aide de lecteurs d'écrans ou de synthèse vocale.

### **Obstacles**

Correspondent aux barrières tant physiques, institutionnelles que sociales qui font que l'incapacité de la personne est difficile ou impossible à surmonter.

*Exemple.* Une émission TV sans sous titres ou langage des signes est un obstacle pour une personne malentendante; un enseignant qui refuse d'inclure un enfant épileptique dans sa

classe parce qu'il croit que c'est contagieux pour les autres élèves, est à la fois une discrimination et un obstacle pour cet enfant qui peut aller à l'école sans problème; etc.

### **Le handicap ou la situation de handicap**

C'est la situation d'infériorité ou de désavantage imposée par la société; la limitation ou suppression de capacité à tenir sa place normale dans la société, à jouer un rôle qui est normalement le sien, compte tenu de son âge, de son sexe, des facteurs sociaux et culturels.

*Exemple.* certaines conditions de recrutement lors des textes: « être apte physiquement à effectuer de nombreux déplacements en moto » ou « avoir une acuité visuelle de 10 sur 10 sans correction »

## **B — Les grandes catégories de déficiences**

.....

**La connaissance des différentes catégories de déficiences** permet de traiter le handicap dans toute sa diversité et favorise une meilleure compréhension des besoins et des actions requises pour chaque type de situation (ex. le handicap moteur est souvent surreprésenté dans les media, servant de symbole pour parler de tous les autres types de handicap).

### **La déficience sensorielle**

concerne les organes de sens (vue, ouïe, etc.).

- La déficience visuelle (handicap visuel) est une limitation partielle ou totale de la vision. Un enfant myope qui n'a pas accès à des lunettes par exemple, se trouvera dans une situation de handicap à l'école quand il devra lire sur le tableau. Dans certains métiers, une personne daltonienne peut-être considérée comme handicapée.

**Pour parler d'une personne qui a une**

### **déficience visuelle**

*Ne dites pas:* Aveugle, handicapé visuel, malvoyant, non-voyant

*Dites plutôt:* Personne aveugle, personne avec une déficience visuelle

- La déficience auditive (handicap auditif) concerne la limitation totale ou partielle de l'audition.

### **Pour parler d'une personne qui a une déficience auditive**

*Ne dites pas:* sourd, sourd-muet, malentendant, handicapé auditif

*Dites plutôt:* Personne sourde, personne malentendante, personne avec une déficience auditive

### **La déficience motrice (handicap moteur):**

L'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité (membres inférieurs et/ou supérieurs): difficul-

tés pour se déplacer, conserver ou changer une position, effectuer certains gestes.

**Pour parler d'une personne qui a une déficience motrice :**

*Ne dites pas :* Confiné, cloué, rivé à un fauteuil roulant, boiteux

*Dites plutôt :* Personne utilisant un fauteuil roulant, personne utilisant des béquilles, personne à mobilité réduite

**La déficience intellectuelle (handicap intellectuel) :**

Correspond à une limitation dans la rapidité des fonctions intellectuelles sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la perception. Les incapacités qui en découlent peuvent avoir des degrés différents et perturber la mémorisation des connaissances, l'attention, la communication, l'autonomie sociale et professionnelle, la stabilité émotionnelle et le comportement.

**Pour parler d'une personne qui a une déficience intellectuelle**

*Ne dites pas :* Arriéré, déficient, handicapé, retardé mental

*Dites plutôt :* Personne ayant une déficience intellectuelle

**La déficience psychique ou mentale (handicap mental) :**

Aucune définition exhaustive n'existe. Néanmoins on peut retenir que les personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire, à certains moments, par des comportements déroutants pour les autres, car éloignés des conduites convenues et habituelles.

**Pour parler d'une personne qui a une déficience psychique**

*Ne dites pas :* Fou, aliéné, dément, déséquilibré, maniaque, malade mental, névrosé ou psychotique

*Dites plutôt :* Personne ayant des problèmes de santé mentale

**Les causes des déficiences sont diverses et incluent :**

- Tous les types d'accidents qui amènent à une altération physique transitoire ou permanente du fonctionnement de la personne. *Exemple.* Une chute violente peut entraîner la fracture de la colonne vertébrale et la paralysie des membres inférieurs et/ou supérieurs ; etc.
- Tous les types de maladies (d'origine génétique, infectieuse, virale, etc.). *Exemple.* Certaines infections oculaires non soignées peuvent provoquer la cécité ; un mineur travaillant sans protection peut acquérir une maladie pulmonaire chronique qui l'empêchera de continuer son activité ; la vieillesse, qui s'accompagne naturellement d'une diminution progressive des capacités fonctionnelles de l'organisme. (et peut provoquer par exemple la surdité, la cécité, des difficultés à marcher, etc.) est aussi générateur de handicap.

Qu'elles soient temporelles, permanentes ou évolutives, les déficiences font partie de la vie. Traiter la question du handicap comme partie intégrante de notre vie en société est donc une condition du développement social et économique.

**Note sur la situation spécifique des femmes et des enfants handicapés :**

Des études ont montrés que les enfants handicapés – en particulier ceux avec un handicap intellectuel – sont environ 4 fois plus susceptibles d'être victime de violence.

Les femmes handicapées sont elles aussi doublement vulnérables et doublement discriminées : en tant que femmes, de part leur position sociale, et en tant que femmes handicapées. Elles sont beaucoup plus à risque d'être victime de violence, notamment domestique et sexuelle.

### III – MODÈLES D'APPROCHE DU HANDICAP

---

Les modèles d'approche du handicap reflètent différentes perspectives pour aborder la question du handicap. Ils influencent la manière dont la personne handicapée est perçue et ont

des conséquences politiques, économiques et sociales sur les actions entreprises pour faciliter l'inclusion des personnes handicapées dans la société.

#### A – Le modèle médical:

---

L'accent est mis sur le traitement de la déficience et les limitations fonctionnelles que sur la personne elle-même. L'objectif est de rendre

la personne handicapée aussi « normale » que possible.

#### B – Le modèle caritatif ou traditionnel:

---

La personne handicapée est objet de charité et de surprotection. Elle ne peut vivre sans le soutien et la solidarité des autres. Le handicap comme une punition, possession par des mauvais esprits, le résultat d'une faute commise.

Par conséquent il n'y a rien à faire pour la personne handicapée. Elle est séparée de la société et est objet de pitié et constitue une charge pour la famille, moins méritante que les autres.

#### C – Le modèle social:

---

Ce modèle vise à réhabiliter la personne handicapée en mettant l'accent sur les capacités et non les incapacités et à agir sur la société pour supprimer ou réduire les barrières qui créent la situation de handicap (approche basée sur les droits et l'égalité des chances). Le handicap devient une préoccupation politique au même titre que le tribalisme, le racisme. C'est la pleine participation, la pleine citoyenneté.

L'inclusion des personnes handicapées et la lutte contre la discrimination sont une responsabilité et un devoir communs. Les besoins primaires et les droits humains sont les mêmes que l'on soit un homme, femme, jeune, âgée, handicapé ou non : soins médicaux de base, hébergement, éducation, travail, vie sociale, etc. L'inclusion des personnes handicapées dans la société n'est pas une faveur mais un droit.

## IV — PRODUCTION ET UTILISATION D'IMAGES SUR LE HANDICAP

---

Tout comme le choix des mots, la production et le type d'images utilisées pour représenter le handicap ont un impact sur le message. Elles peuvent créer un sentiment de pitié, de vulnérabilité, un effet dramatique ou sensationnel, ou alors véhiculer une image positive et constructive de la personne handicapée.

### Quelques exemples

- Filmer ou photographier en plongée (du haut vers le bas) une personne qui utilise un fauteuil roulant ou se déplace au ras du sol aura tendance à signifier une forme d'infériorité – Cadrer à hauteur de la personne est un meilleur choix.
- Faire des gros plans sur une partie déficiente de la personne (un membre atrophié, une brûlure par exemple) sert souvent, comme avec les stéréotypes, à créer un effet dramatique ou sensationnel.
- Choisir une échelle de plan ou la déficience peut être visible, mais sans focaliser inutilement dessus, permet de mettre l'accent sur la personne plutôt que sur la déficience.
- Dans la phase de montage d'un reportage TV, tout comme les images et les commentaires, la musique utilisée donnera le ton du message. Eviter l'utilisation de musiques tristes, dramatiques ou exagérément positives qui font appel au sentimentalisme et renforcent les stéréotypes sur les personnes handicapées.

## V — RECOMMANDATIONS

---

La lutte contre la discrimination et la stigmatisation des personnes handicapées à travers les médias implique l'engagement des journalistes et des organisations de personnes handicapées (OPH). Elle suppose des actions régulières sur le moyen et long terme.

### A — Recommandations aux journalistes

---

#### A propos des stéréotypes, du langage et des images :

- Connaître les différents types de stéréotypes et leurs conséquences sur le traitement des personnes handicapées afin de les dénoncer dans les médias et proposer des articles/reportages factuels et objectifs.
- Utiliser la terminologie correcte quand il s'agit de définir une personne handicapée, de décrire un type ou une situation de handicap.
- Prendre conscience de ses propres stéréotypes afin de pouvoir les éviter.
- Utiliser un langage qui met en valeur les capacités de la personne handicapée de manière objective ; éviter le vocabulaire sensationnel et dramatique.
- Produire des images qui mettent en valeur la personne (ex. cadrage à hauteur de la personne, éviter les gros plans sur des parties déficientes d'une personne).



**A propos de la production des articles/ reportages :**

- Augmenter la visibilité des personnes handicapées et des thématiques liées au handicap dans les médias, en proposant régulièrement des articles et reportages sur le sujet.
- Augmenter la visibilité des différents types de handicap afin de favoriser la compréhension du public sur la diversité des besoins spécifiques.
- Souligner la multiple vulnérabilité des femmes et des enfants handicapés.
- Mettre en avant la question des droits en faisant référence aux dispositions juridiques nationales et internationales pour l'inclusion des personnes handicapées.
- Donner la parole aux personnes handicapées pour qu'elles partagent

- leurs propres histoires; les encourager à s'exprimer librement et sans tabou sur les difficultés réelles auxquelles elles sont confrontées dans leur vie quotidienne.
- Donner la parole aux personnes qui travaillent avec et pour l'avancement du bien être et des droits des personnes handicapées.
  - Donner la parole à des personnes handicapées sur des sujets qui n'ont rien à voir avec le handicap – c'est un bon moyen de s'attaquer aux stéréotypes.

**A propos de l'accessibilité à l'information :**

- Promouvoir l'accessibilité à l'information dans les différents médias (ex. sous-titres dans les programmes TV et langage des signes ; lecteurs d'écrans sur les sites internet des organes de médias)

- Sensibiliser les directions des médias sur l'accessibilité aux édifices et studios d'enregistrement (radio, TV) – est-ce qu'une personne avec un handicap moteur, visuel, auditif peut accéder facilement à nos studios?
- Créer un partenariat avec les Organisations de Personnes Handicapées (OPH). Favoriser le réseautage dans le traitement de l'information sur les questions du handicap

## B — Recommandations aux Organisations de Personnes Handicapées (OPH)

.....

### **Sensibiliser les journalistes à la question du handicap :**

- Proposer des ressources aux journalistes pour les aider à renforcer leurs connaissances sur la terminologie, les différents types de déficience, les modèles d'approche du handicap, ainsi que les lois nationales et internationales sur le handicap
- Sensibiliser les journalistes sur les technologies qui favorisent l'accessibilité et le bien être des personnes handicapées afin de faire le plaidoyer pour un meilleur accès à l'information, à l'emploi, au sport etc.
- Promouvoir la représentation des différents types de handicap dans les médias et faire connaître la situation spécifique des femmes et enfants handicapés.
- Mettre l'accent sur les droits des personnes handicapées et informer sur les dispositions légales existantes

### **Favoriser la visibilité citoyenne des personnes handicapées :**

- Encourager les médias à inclure les personnes handicapées dans des articles/reportages qui n'ont rien à voir avec le handicap en indiquant par exemples des personnes handicapées de leur réseau qui ont des compétences dans ces domaines.

- Encourager les personnes handicapées elles-mêmes à s'exprimer sur d'autres sujets que le handicap, en participant par exemple à des débats publics divers
- Promouvoir la visibilité des personnes handicapées au delà du cadre des cérémonies officielles, journées internationales ou remises de don, en les encourageant à participer aux événements qui attirent les médias

### **Renforcer le partenariat avec les médias :**

- Créer un partenariat solide avec les journalistes en facilitant les contacts et les échanges d'informations
- Assumer un rôle proactif avec les médias
- Créer des archives regroupant tous les articles/reportages produits sur le thème du handicap au cours d'une année (ou plus), afin de pouvoir analyser les tendances de représentation et visibilité du handicap dans les différents médias. De telles archives permettront d'identifier les points à améliorer et d'engager des actions appropriées.
- Encourager et soutenir des jeunes handicapés qui souhaitent suivre des études de journalismes

## RÉFÉRENCES & RESSOURCES

---

### **Sur la convention des nations unies relative aux droits des personnes handicapées :**

<http://www.un.org/french/disabilities/>

<http://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf>

<http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=605>

### **Rapport mondial sur le handicap de l'Organisation Mondiale de la Santé :**

[http://www.who.int/disabilities/world\\_report/2011/fr/](http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/fr/)

### **Portail des droits des personnes handicapées en Afrique de l'Ouest :**

<http://proadiph.org/Loi-no012-2010-AN-du-1er-avril.html?lang=fr>

## REMERCIEMENTS

---

Nous tenons à remercier tous les journalistes et membres d'OPH qui ont participé à cette formation et manifestés leur engagement pour une société inclusive :

*Maxime Zongo journaliste/éditeur – RTB\_Télé*

*Alidou Badini cameraman – RTB\_Télé*

*Aziz Nabaloum journaliste – Sidwaya*

*Rémi Zoéringré Photographe – Sidwaya*

*Grégoire Bazié Journaliste – Lefaso.net*

*Séry Baoula journaliste – RTB\_Radio*

*Emile Gandéma journaliste et chargé de communication au CEFISE*

*Charles Ouédraogo journaliste,*

*Représentant ReNOH*

*Ismaël Traore Représentant FEBAH*

Nos remerciements vont également à toute l'équipe de RBC Kaya pour leur accueil, leurs conseils et leur accompagnement pendant les visites des bénéficiaires du projet de Réadaptation à Base Communautaire sur le terrain.

À l'issue de la formation média, un réseau des journalistes et communicateurs pour la promotion des droits des personnes handicapées (ReJCOPH) a été établi le 7 Mars 2015. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans le changement de comportement et la mobilisation sociale pour les droits des personnes handicapées et la création d'une société inclusive au Burkina Faso.

**Rédacteur et éditeur:** LIGHT FOR THE WORLD Autriche

Responsables du contenu: Jess Blijkers, Elie Bagbila, Matthieu Bron, Nathalie Ilboudo

Graphiques: Barbara Weingartshofer, [www.nau-design.at](http://www.nau-design.at)

Photos: Aleksandra Pawloff, Ulrich Eigner, Matthieu Bron

**Contact:**

[burkinafaso@light-for-the-world.org](mailto:burkinafaso@light-for-the-world.org)

[www.light-for-the-world.org](http://www.light-for-the-world.org)